SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 17—M. Balfour, inspecteur de la banque Union, qui était depuis quelque temps à examiner les livres de la succursale de cette banque, à Trois-Rivières, a découvert un déficit se chiffrant à quelques mille piastres. M. Henshaw, l'agent de la banque Union à Trois Rivières a reconnu avoir perdu de l'argent dans des spéculations. Le déficit est couvert par l'assurance.

La grève des ouvriers à l'emploi de M. Beemer, à la Petite Rivière, est terminée, et les hommes ont repris l'ouvrage.

L'honorable M. Ross n'ira pas en Europe ainsi qu'on l'avait annoncé. Il doit aller passer quelques semaines à l'Ile du Prince-Edouard pour y chercher le repos et la santé.

EUROPE

Londres, 17—L'amiral Hewitt, qui était allé en mission auprès du roi d'Abyssinie est revenu à Aden.

Un nouveau complot dirigé contre la vie de l'empereur Guillaume vient d'être découvert à Berlin.

Les orangistes menacent de faire un mauvais parti à lord Spencer s'il persiste dans son intention de se rendre à Belfast.

Paris 17—Une profonde agitation existe dans le sud de la France, à cause de la mise en force de la loi contre les combats de taureaux.

Les Allemands qui résident à Paris ont offert, hier, au prince de Hohenlohen, l'ambassadeur d'Allemagne, un élégant bureau.

Londres 17—La police et la population sont effrayés par les conspirations des dynamiteux. Les bagages d'un Américain, qui est descendu dans un hôtel de la rue de Waterloo ont été saisis, hier, et jetés pas un puit, parce qu'ils contenaient des matières explosibles.

Rome, 17 — L'église Saint-Pierre est gardée chaque nuit et des patrouilles sont faites tout autour; les autorités ayant été averties par des télégrammes d'Angleterre que des dynamiteux se proposaient de se rendre à Rome pour faire sauter cet édifice sacré.

ETATS-UNIS

Hicksville, L. I., 17—Daniel Denaan, âgé de 7 ans, jouait avec un cheval, hier, quand la chaîne qui retenait l'animal s'enroula autour du cou de Denaan qui fut étranglé net.

Albany, 17—Le gouverneur Cleveland est obligé de garder la chambre. Il est atteint d'un rhumatisme aigu dans un genou.

Norwich, Conn., 17—Le froid de la nuit de samedi à dimanche a causé beaucoup de dégâts dans les environs.

New-York, 17—On écrit de Queretaro, Mexique, que Leonarda Martinez, dite Carambada, ou la reine des bandits, est morte dans un hôpital de cette dernière ville. Affiliée à toutes les bandes de détrousseurs cette femme a vécu de brigandages pendant de longues années. Prise dernièrement par des troupes envoyées à sa poursuite, elle reçut dans le combat un coup de feu dans la poitrine et est morte des suites de cette blessure.

Execution d'un meurtrier

Sandwich, Ont., 17—Luke Phipps qui a assassiné sa femme dans le mois d'août dernier, a été pendu, ce matin, dans la prison de cette ville. Une foule immense entourait les abords de la prison. 200 billets d'entrée avaient été seulement distribués.

Le Rév. M. Craig a assisté le condamné à ses derniers instants. Phipps a marché d'un pas ferme à l'échafaud et est mort avec courage. A 10 heures et 18 minutes la justice des hommes était satisfaite.

La chute du corps a été de 7½ pieds et la mort a été instantanée. Le cadavre a été décroché au bout de 25 minutes et a été livré à Mme Robert Clark, de Détroit, Michigan, qui avait obtenu du lieutenant gouverneur, la permission de se charger des funérailles de Phipps.

Depuis sa condamnation, Phipps écoutait avec respect les exhortations du révérend M. Craig, pasteur de l'église presbytérienne, qui s'entretenait avec lui chaque jour.

Les derniers jours de son incarcération furent employés à écrire l'histoire de sa vie.

Une demi ou une bouteille entière d'eau de Floride de Murray et Lanman, mêlée avec l'eau du bain, produit beaucoup de bien chez les invalides et personnes délicates ou nerveuses. Cette eau ravive la force qui s'éteignait et adoucit le système nerveux le plus irritable.

On peut obtenir chez M. Wallis, photographe, rue Sparks, des photographies très bien réussies de la procession du Saint Sacrement.

Résumé Télégraphique

—La pierre angulaire du Palais Législatif a été posée, hier, à Québec.

—Douze Mexicains et deux Américains ont été tués, hier, par une explosion sur le chemin de fer Mexico Central.

—Deux chevaliers d'industrie qui avait obtenu une somme de $50 d'un voyageur à bord du train entre Prescott et Brockville ont été arrêtés, hier, à Prescott.

—On dit que la compagnie du Pacifique se propose d'acheter la ligne de bateaux à vapeur de la compagnie du Saint-Laurent en vue d'établir une ligne régulière entre Montréal, Québec et Chicoutimi.

Excursion a Montreal

Le nombre des personnes qui ont acheté leurs billets dans le but de se prévaloir du privilège de partir par les trains réguliers du chemin de fer Canada et Atlantique est déjà considérable. Ne pas oublier qu'il faut acheter ces billets avant samedi.

Les personnes qui désireront aller à Québec peuvent s'y rendre par le bateau lundi soir, et être de retour à Montréal pour la procession, mercredi au matin ou bien y aller plus tard si elles préfèrent.

COURRIER DE HULL

Le Cercle Littéraire a changé le jour de ses séances, qui auront lieu, le mardi, à l'avenir.

Les travaux de construction de la maison d'école dans la quartier No. 2, commenceront prochainement.

Le système de ventes au comptant seulement, établi par MM. P. H. Durocher, Barrette et Clairoux, fonctionne très bien.

Les membres de la société St Jean-Baptiste s'occupent à faire souscrire les citoyens pour l'achat d'une bannière. On se plaint que la souscription ne marche pas vite.

L'Union des Charpentiers a élu, hier, M. J. Falardeau, président; M. S.Aubry, secrétaire; et M. O. Demers, trésorier. L'Union des Charpentiers prendra part à la célébration de la St Jean-Baptiste, dimanche, aux Chaudières.

CUEILLETTES DU REPORTER

Il y avait encore foule au Dime Pavillon, hier soir.

Mgr Duhamel a donné la confirmation, ce matin, à la Basilique, à 234 enfants.

Une assemblée du comité de l'aqueduc a eu lieu, cette après-midi, à l'hôtel de ville.

Quatre cent personnes ont pris part à l'excursion au clair de lune à bord du *Peerless*, hier soir.

Les membres de l'Union Saint-Pierre se réuniront, ce soir, sous la présidence de M. Alexis Foisy.

Pour les maladies des bronches et de la gorge, le baume d'Allen est sans égal Voyez l'annonce.

M. Benjamin Sulte a adressé la parole aux membres de l'Union Saint Joseph, hier soir.

Les jardiniers sur la terrasse du parlement ont fait cuire en dix minutes, hier après-midi, six œufs aux rayons du soleil.

Club Frontenac—Assemblée spéciale jeudi, 19 juin, à 8 heures p.m. précises, à la salle du club, 8 rue York. Affaires urgentes.

M. G. McCullough a obtenu le contrat pour fournir 400 tonnes de charbon à Rideau Hall, à raison de $5.40 la tonne.

La distribution des prix au couvent de la rue Rideau aura lieu demain, jeudi, à deux heures de l'après-midi.

On a besoin d'un jeune homme intelligent et actif, ayant quelque expérience dans les marchandises sèches, chez Pigeon, Pigeon et Cie, rue Rideau.

Le corps de musique de Sainte-Anne, en compagnie de M. l'abbé J. O. Routhier, V. G. et de plusieurs citoyens d'Ottawa, est parti pour Vankleek Hill, cette après-midi.

Nous apprenons avec plaisir que M. Alfred Côté, du département des Travaux Publics vient d'être nommier sergent de la compagnie No 1 du 43e régiment. M. Alfred Côté est le seul canadien-français dans cette compagnie.

M. F. R. E. Campeau, C. St. S., et grand député de l'Association catholique de secours mutuels, est parti, hier soir, pour Almonte, dans le but d'ouvrir une branche de l'Association.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Ottawa, 18 juin 1884.

Steven Robinson, trouvé ivre-mort sur la rue Bank, à 5 heures du soir, est condamné à $1 d'amende et $1 de frais ou huit jours de prison.

William Seabrook, accusé d'insanité, est acquitté.

James Heron, accusé de tenir une maison de désordre sur la rue Stuart, est acquitté sur promesse de quitter la ville.

Chs. McCann, accusé d'ivresse, est acquitté sur promesse de ne plus boire.

Ellen Heron, accusée d'avoir permis du désordre dans sa maison est acquittée sur promesse de quitter la ville.

Ashburham, Mass., 14 janvier 1880.—J'ai été très malade pendant plus de deux ans. Tous désespéraient de ma guérison. J'avais essayé les médecins les plus habiles, mais ils n'avaient rien fait. J'avais les poumons et le cœur très malade et je ne dormais pas des nuits. Je dis alors à mes enfants que je ne mourrais pas en paix tant que je n'aurais pas fait l'essai des Amers de Houblon. J'en pris deux bouteilles qui m'ont beaucoup soulagé. Je suis guérie maintenant. Plusieurs malades ici ont vu comme j'avais été guérie, et se servent aujourd'hui avec succès de cette médecine sans pareille les *Amers de houblon*.

MME JULIA G. CUSHING.

AVIS SPECIAUX

Iroquois — L'automne dernier, une centaine de sauvages Iroquois sont montés dans les chantiers de la rivière Ottawa pour passer l'hiver à faire la coupe du bois. Ils sont arrivés à la gare Union ce matin. Le chef ayant aperçu l'enseigne du restaurant *l'Iroquois* si bien tenu par M. G. Gratton, et alla s'informer si le propriétaire du restaurant était un Iroquois. On lui répondit que le grand père était sauvage, sur ce, le chef de la troupe alla chercher les sauvages et s'emparèrent du restaurant. Les sauvages se trouvèrent si bien de la bonne qualité des liqueurs, vins et cigares et de la table qui est toujours richement garnie qu'ils ne voulaient plus quitter le restaurant. M. Gratton a été forcé de faire venir un détachement de la police du gouvernement pour leur faire faire place aux nombreux visiteurs qui arrivent tous les jours à ce restaurant populaire.

M. Victor Bélanger, doreur et argenteur de Québec, est arrivé à Ottawa ces jours derniers, et ouvrira ces jours-ci une atelier sur la rue Sussex. M. Bélanger est actuellement fixé au N. 63, rue Murray. Il est prêt à exécuter toute commande que l'on voudra bien lui confier, en attendant son nouveau local.

Au clergé—Toute espèces d'ornements d'église, tels que vases, calices, patènes, ciboires, crucifix, ostensoires, burettes, encensoirs, chandeliers et autres ornements d'autels. Calices et ciboires dorés au vermeil, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa.

4 juin 2s

—Si vous souffrez des affectations billieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pillules de Noix Longues* de MCGALE. Prix 25c. la boite. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

IMPORTATIONS—Un assortiment complet de souvenirs de **Première communion**, de livres, d'images, de chapelets, de médailles, de crucifix, de bénitiers, ainsi qu'une grande variété d'autres objets nouveaux, viennent d'être reçus chez

P. C. Guillaume,
455 rue Sussex.

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte sont inapréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

SERVEZ VOS INTÉRÊTS—Montres et bijouteries de toutes sortes, dans les derniers goûts et de toute qualité. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle. Réparations garanties. Verres de montres 10 cents seulement. H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House."

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Elexir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous. JOHN HILL.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

On demande **100** couturières pour faire des habits. Les plus haut prix seront payés pour les habits militaires. S'adresser chez P. C. AUCLAIR, rue Sparks.

Pas de humbug—Encore un nouveau témoignage en faveur de la *Valeria*. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnait que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.

A ce sujet, il est bon que nous prémunissions ceux qui font usage de la *Valéria* contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.

ON DEMANDE

UNE servante munie de bonne recommandation, s'adresser au No. 337 rue Dalhousie.

16 juin 1s.

Echoppes a Vendre

Le droit de tenir des buvettes de rafraîchissements sur le parc Lansdowne, le 1er juillet prochain, fête de la confédération sera vendu par encan public, sur les lieux, samedi prochain, 21 juin. Vingt-cinq pour cent seront payables comptant, le jour de la vente, et la balance de 75 pour cent devra être payée au soussigné avant le samedi, 28 juin à midi, ou le bépôt de 25 pour cent sera confisqué. Les échoppes dont le paiement complet n'aura pas été fait seront vendues au plus haut enchérisseur pour argent comptant.

ROBERT SURTIES
Secrétaire du comité de la célébration.
Ottawa, 17 juin 1884.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le peinturage des travaux en fer, parterre du Parlement, Ottawa," seront reçues jusqu'au jeudi 26 courant, inclusivement pour le peinturage des parties en fer de la

Cloture, des Lampes, des Portes, etc,

Parterre du Parlement, OTTAWA.

Les specifications peuvent être vues au département des Travaux Publics, Ottawa, à partir de lundi 16 courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 13 Juin 1884.

LE Chapeau Jumbo.

LE PLUS GRAND DANS LE MONDE

UN PRIX de $10.00

Je donnerai un prix de dix piastres à la personne qui devinera au plus près la quantité de verges de paille qui sont entrées dans la fabrication du "Chapeau Jumbo."

Toute personne achetant des chapeaux et garnitures pour la sommes de $2.00 aura droit à un billet lui donnant une chance dans le concours.

Ne manquez pas cette occasion et venez voir le chapeau. Vous n'en verrez jamais un semblable de nouveau

A. WOODCOCK,

39 Rue Sparks,

EN FACE DE L'HOTEL RUSSELL.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

DECOUVERTE SCIENTIFIQUE

Savons Medicinaux du Dr V. Perrault

DE SAINT-EUSTACHE

Après avoir pendant plus de trente ans étudié spécialement la DERMATOLOGIE, et après avoir même, dans ce but, passé quelques années dans les hopitaux de Paris, le Dr V. PERRAULT vient de recueillir le fruit de ses travaux en faisant la découverte de propriétés médicinales propres à guérir toutes les affections de la peau.

Jusqu'à ces derniers temps, le Dr Perrault s'était refusé au projet de mettre sur le marché les savons qu'il préparait d'après les données de sa découverte; mais sur les sollicitations d'un grand nombre de ses confrères et amis, et désireux de venir en aide à la pauvre humanité souffrante, il croit devoir aujourd'hui les mettre à la disposition du public.

L'indépendance de fortune du Dr V. Perrault le met à l'abri de tous les préjugés que le charlatanisme a pu soulever jusqu'à ce jour dans l'esprit du public, surtout en ces matières médicinales. Il suffit de savoir, comme l'a si bien dit le Dr D. Marsil, dans une lettre qu'il adressait au Dr O. Perrault, le 6 juillet 1883, que celui-ci ait été inspiré des travaux des spécialistes les plus autorisés, tel que Hebfa, Koposy, Cazenave, etc., pour cesser de croire que le Dr Perrault veuille exploiter le public. Les charlatans prétendent d'ordinaire, par un seul onguent, un seul sirop, etc., guérir toutes les maladies possibles et impossibles, il y a là un contre bon sens évident.

Il n'en est pas de même pour les **Savons medicinaux du Dr V. Perrault.** Dans chacune des espèces de savons qu'il prépare, et qui sont au nombre de 18, il fait entrer des médicaments adaptés à la maladie qu'il s'agit de guérir. On comprend facilement, en effet, que le rifle, les dartres, le rhumatisme, la teigne, les hémorrhoïdes, etc., que toutes ces maladies, différant entre elles, ne sauraient être guéries par le même remède. Il faut donc pour chacune de ces maladies des propriétés médécinales différentes. Qu'on en fasse usage, que les médecins essaient ces savons, et tous ne pourront manquer d'en proclamer l'excellence, comme les savants auxquels ils ont été soumis.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS MEDICINAUX

SAVON No 1—Pour demangeaisons, 25cts
" No 2—Détersif, plaies de toutes sortes.....25c
" No 3—Pour les lentes, morpions, etc.....25c
" No 4—Pour ulcères syphiliques.....25c
" No 5—Pour dartres.....25c
" No 6—Pour la teigne.....25c
" No 7—Pour les maladies de la barbe.....25c
" No 8—Pour les taches de rousseur et masque.....25c
" No 9—Pour le rhumatisme25c
SAVON No 10—Pour la grosse gorge (goitre).....25c
" No 11—Désinfectant.....25c
" No 12—Pour le rifle.....25c
" No 13—Pour les crevasses.25c
" No 14—Pour embellir la peau, 25 cts
" No 15—Pour la gale et toutes blessures des animaux,25c
" No 16—Contre les moustiques et mouches noires,25c
" No 17—Pour la gale.....25c
" No 18—Pour les hémorrhoides 50c

☞EN VENVE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS☜

Dépôt général et fabrique à Saint-Eustache; **J. A. PAQUIN,** Propriétaire.
31 mai 1 m.

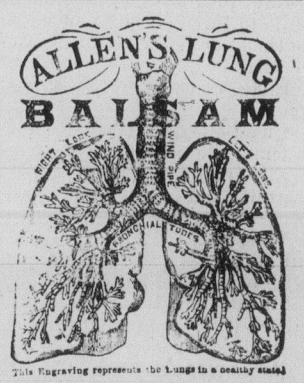

ALLEN'S LUNG BALSAM.

LE REMÈDE POUR GUÉRIR LA

Consomption, la Toux, les Rhumes,

L'ASTHME, LE CROUP,

Et toute Affection de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE SUIVI,

LA CONSOMPTION A ÉTÉ GUÉRIE,

Lorsque d'autres remèdes et Médecins n'avaient pu effectuer la guérison.

Recommandé par les Médecins, Ministres et Gardes-Malades; en un mot, par tous ceux qui en ont fait un essai raisonnable. *Il soulage infailliblement.*

Comme Expectorant il n'a pas d'égal

L'enfant le plus délicat peut le prendre sans danger. Il ne contient pas d'OPIUM sous aucune forme.

☞ La manière de s'en servir accompagne chaque bouteille.

☞ En vente chez tous les Pharmaciens.

Grande Vente à Sacrifice

— DE —

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit etre vendu au prix coutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1an

Harmoniums, UXBRIDGE ET THOMAS.

PIANOS, WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE,

CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON,

36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de **$1.25 a $3.50 par acre** se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,
Secretaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs